



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Delphine Granier
delphine.granier@generationlibre.eu
0633054850
@delphinegranier

Paris, le 09 Mars 2017

DEVANT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL, GENERATIONLIBRE DÉFEND LE CETA.

Dans un Mémoire déposé auprès du Conseil constitutionnel ce matin, GenerationLibre défend la conformité du traité CETA à notre Constitution. Ce Mémoire intervient le lendemain de la saisine par les Sénateurs des Sages du Conseil constitutionnel sur ce même sujet. Il est signé Hervé GUYADER, avocat au barreau de Paris et président du Comité français pour le Droit du commerce.

Depuis sa ratification par le Parlement européen le 15 février dernier, l'accord commercial entre l'Europe et le Canada - dit CETA - fait l'objet d'attaques répétées. Le 22 février dernier, les députés ont saisi le Conseil constitutionnel.

Hier, mercredi 8 mars, ce sont les sénateurs qui ont saisi les Sages du Conseil pour con-tester la compatibilité du traité CETA avec la Constitution.

Dans un Mémoire déposé auprès du Conseil constitutionnel ce matin, Generation-Libre défend, sous la plume de Me Hervé GUYADER, la constitutionnalité du traité.

« Les allégations à l'encontre du CETA sont irrecevables tant elles manquent en droit » selon Me GUYADER.

Sont discutés dans ce Mémoire :

- Le mécanisme d'arbitrage et l'allégation d'atteinte au principe d'égalité ;
- Les comités du CETA et l'allégation d'interférence dans l'exercice du pouvoir des Etats ;
- Le principe de précaution absent du traité ;
- La faculté, pour un pays, de dénoncer le traité.

À PROPOS DE GENERATIONLIBRE.

GenerationLibre est un think-tank indépendant et non partisan fondé en 2013 par Gaspard Koenig. Nous défendons un libéralisme à la fois économique, politique et sociétal, plaçant l'individu et ses libertés au cœur de la politique publique. Nous élaborons des propositions pour briser les rentes publiques comme privées, et pour adapter notre organisation sociale à l'ère numérique.